



BCCA

**BELGIAN
CONSTRUCTION
CERTIFICATION
ASSOCIATION
asbl**

*Fondateurs:
CSTC et SECO*



Attestation SOLAR PV – NRQUAL-PV



En qualité d'opérateur de labellisation, désigné par les asbl Quest et Construction Quality, BCCA déclare avoir constaté que l'entreprise

DELTA LUMINANCE SPRL Chaussée de Mons 447 BE – 7810 MAFFLE

a pris toutes les mesures pour respecter les exigences du référentiel "CONSTRUCTION QUALITY-QUEST pour entreprises d'installation et de conception de systèmes photovoltaïques" (version 6c, 11 février 2014) y compris les exigences supplémentaires du label NRQual-PV. L'attestation est attribuée sur base de l'avis de la Commission Technique qui est composée de représentants des asbl QUEST, Construction Quality et BCCA.

La présente attestation couvre les systèmes photovoltaïques présentant les caractéristiques suivantes :

- inclinaison et orientation fixes;
- cellules monocristallines, polycristallines et amorphes;
- installations couplées au réseau basse tension;
- puissance de raccordement limitée à 10kVA.

L'attestation est donnée sur base d'une évaluation favorable du dossier de demande et de l'inspection d'un système installé par l'entreprise.

BCCA asbl surveille la mise en œuvre effective du référentiel précité à l'aide d'inspections régulières de systèmes installés.

Fait à Bruxelles le 6 juin 2014.


Benny DE BLAERE
Directeur Général
BCCA


Hugues LATTEUR
Coordinateur
QUEST


Georges KLEPFISCH
Administrateur Délégué
Construction Quality

N° attestation: BNR771-14903-1198

Nr : A-B-C

A: **BNR**
B: **771**
C: **14903**

est valable:

du
26/05/2014

au
25/05/2019

Rue d'Arlon 53,
B – 1040 BRUXELLES

Tél. : +32 2 238 24 11
Fax. : +32 2 238 24 01

www.bcca.be